



Le Centre intercommunal d'action sociale - CIAS

Besoin d'aide ou de conseils pour vos démarches administratives ? La Communauté de Communes vous propose de retrouver son Service Public Itinérant.

Le CIAS se rend de nouveau tous les mois dans votre ville pour vous accompagner et vous guider dans vos démarches.



Qu'est-ce que le service public itinérant ?

- Un service de proximité pour tous les usagers
- Un accompagnement pour vos démarches (numériques et papiers) auprès des organismes : MDPH, CPAM, Mission locale, CAF, MSA, Pôle emploi...
- Une à deux permanences tous les mois au coeur de votre ville.

Vous souhaitez venir à l'une des permanences ? Nous vous accueillons de préférence sur rendez-vous, dû à la crise sanitaire, dans votre commune aux horaires de permanence que vous pouvez également trouver en ligne sur le site de Carnelle Pays de France.

Documents

[CIAS - Planning du 11 janvier au 9 avril 2021](#)

Contact

[Centre Intercommunal d'Action Sociale Carnelle Pays-de-France](#)

06 43 60 03 32

cias@c3pf.fr